

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

Décret n° 2023 - 687 du 28 juin 2023
portant nomination des membres de la coordination du comité
de pilotage du projet de construction et de création de
l'université de Loango

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 86-2022 du 30 décembre 2022 portant création de l'université de Loango ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre,
chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet
du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-425 du 24 août 2021 portant nomination du haut-commissaire au
pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;

Vu le décret n° 2021-488 du 5 novembre 2021 instituant un haut-commissariat au
pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres
du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2023- 682 du 28 juin 2023 portant création, attributions,
organisation et fonctionnement du comité de pilotage du projet de construction de
l'université de Loango,

DECRETE :

Article premier : Sont nommés membres de la coordination du comité de pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango :

coordonnateur : Hilaire BOUHOYI, haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;

premier coordonnateur adjoint : Louis BAKABADIO, conseiller spécial du Président de la République, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation ;

deuxième coordonnateur adjoint : Gervais BOUITI-VIAUDO, conseiller spécial du Premier ministre, chargé de la gouvernance, du dialogue économique et de la lutte contre la corruption ;

troisième coordonnateur adjoint : Bernard M'PASSI MABIALA, directeur général de l'enseignement supérieur ;

secrétaire : MAVEKONO MBOU TSOUMOU, directeur de cabinet du haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;

secrétaire adjointe : Valérie BONANA, conseillère administrative et juridique du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

membres permanents :

- Valentin René BEMBA, conseiller du Président de la République, chef du département de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de la construction, de la ville et de l'habitat ;
- Ange BANGO, directeur juridique au secrétariat général du Gouvernement ;
- Ernest TCHILOEMBA TCHITEMBO, conseiller du Premier ministre, chef du département diplomatique et relations internationales ;
- Basile Guy Richard BOSSOTO, conseiller du Premier ministre, chef du département éducation nationale, recherche scientifique et innovation technologique ;
- Constant TATY, conseiller technique du Premier ministre, chargé du suivi de projets et des travaux publics ;
- Patcheli KOUENGO, conseiller du Premier ministre, chef du département gestion et mutualisation des crédits ;
- Régine TCHICAYA-OBOA, directrice de cabinet du ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- Félix MOUKO, conseiller aux questions économiques et à l'assurance maladie du ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale ;

- Bonaventure Maurice MENGHO, conseiller à l'enseignement supérieur du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ;
- Norbert BOYAHOU, conseiller aux travaux de construction et d'aménagement du haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;
- Paul Sand MOUSSOUNDA, conseiller aux affaires académiques du haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;
- Steven Frédéric ONDONGO, conseiller administratif et juridique du haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;
- Aymar Kévin MOUMBOUILOU NZIKOU, responsable de la logistique et de l'intendance au cabinet du haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango ;
- Assori ITOUA NGAPORO, délégué général à la recherche scientifique et technologique au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ;
- Oscar OTOKA, délégué général aux grands travaux au ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Simon Pierre LOUFOUA, coordonnateur technique à la délégation générale aux grands travaux au ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Gaspard NGOMA, directeur général du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture au ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Michel Didace MVOULA TSIERI, vice-président de l'université Denis SASSOU-NGUESSO ;
- Yolande BERTON née OFOUEME, vice-président chargée des affaires académiques de l'université Marien NGOUABI ;
- Thimoléon ANDZI BARHE, directeur des affaires académiques à l'université Marien NGOUABI ;
- Jean Marie MONTSAGNA, directeur des ressources humaines et de la formation au ministère de l'économie et des finances ;
- Saul De Tarse TATY BAYONNE, directeur du contentieux de l'Etat au ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones.

Article 2 : Les frais de fonctionnement de la coordination du comité de pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango sont à la charge du budget de l'Etat.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2023 - 687 Fait à Brazzaville le 28 juin 2023



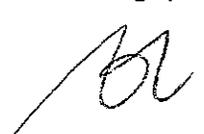
Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre,
chef du Gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO.-

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche scientifique et de
l'innovation technologique,



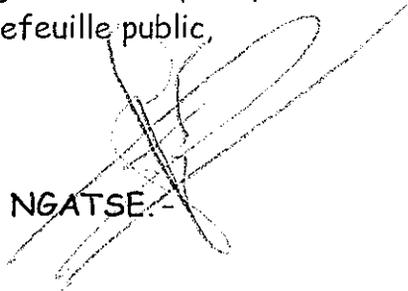
Delphine Edith EMMANUEL ADOUKI.-

Le ministre de l'économie et des
finances,



Jean-Baptiste ONDAYE.-

Le ministre du budget, des comptes publics
et du portefeuille public,



Ludovic NGATSE.-